

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 495 5 avril 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley

495

Le terrorisme au quotidien

“Nous devons mettre le holà à cet amenuisement constant de nos libertés fondamentales! Les citoyens sont majeurs et doivent assumer leurs responsabilités”! Scènes de la vie du Grand Conseil genevois. Les mâles propos du théoricien du libéralisme carré, le journaliste Jacques-Simon Eggly trouvaient l'appui de René Guidini, pharmacien de son état. Pourquoi ce renfort? Des menaces de chômage à l'horizon dans les pharmacies? En tout cas, le socialiste Brulhart venait de développer une motion proposant l'étude de la limitation de vitesse à 40 km/h. à l'intérieur des agglomérations. Selon le motionnaire, deux avantages à cette mesure: en rendant la circulation plus homogène, on améliorerait notablement la sécurité des “deux-roues”; on diminuerait bien sûr le nombre des morts, celui des blessés et

Babel helvétique

Découverte de la Suisse allemande? Il n'est jamais trop tard pour bien faire! Il est vrai que le vent souffle, de ce côté-ci de la Sarine, en faveur des dialectes suisses alémaniques. Une émission adhoc de la Télévision suisse romande, l'apparition d'une méthode rapide pour apprendre à converser dans la langue de la majorité de nos compatriotes. A vrai dire, tout est bon à prendre pour que s'intensifient des échanges inter-linguistiques. Et l'enrichissement serait considérable si, dans la foulée, quelques complexes de supériorité culturels, soigneusement entretenus en Suisse romande, en prenaient un bon coup à la découverte d'une certaine effervescence, d'une ouverture artistique internationale stimulante qui sont le propre de larges milieux (en tout cas urbains) de Berne à Bâle, sans parler de Zurich bien sûr!

celui des accidents, et cela sans perturber – ce sont les spécialistes qui l'affirment – l'écoulement du trafic.

L'affaire se présentait plutôt bien. Le conseiller d'Etat Fontanet (PDC) semblait prêt à envisager la question. C'était sans compter avec cette levée de boucliers dans les rangs libéraux: une remise en question du secret bancaire n'aurait pas provoqué plus d'émotion. La gauche fit front, appuyée par le petit groupe d'écologistes bourgeois et – nouveauté – par quelques démocrates-chrétiens intoxiqués par “Oui à la Vie”.

Bref, il manqua une voix à la dite motion. Les jours précédents, deux personnes âgées avaient été tuées sur des passages à piétons, un “deux-roues” à un signal “stop”. Dix lignes dans les journaux: l'opinion, dûment renseignée par la presse, n'avait d'yeux que pour un homme politique abattu dans une capitale lointaine par un terroriste irresponsable. Une fois de plus, le terrorisme-spectacle permettait de faire passer le terrorisme quotidien.

Mais attention, cet amour subit du “Schwyzer-tütsch” ne doit pas nous donner bonne conscience à bon marché. Les Suisses romands comprendront d'abord les problèmes traités dans les documents divers à leur disposition en maîtrisant l'allemand de Goethe ou de Peter Bichsel (sans risquer un parallèle hardi entre ces deux écrivains). Ce n'est pas l'apprentissage des dialectes qui facilitera la lecture, même rapide, de la “Neue Zürcher Zeitung” ou du “Tages Anzeiger”, la plongée hebdomadaire dans la “Handelszeitung”. Si une meilleure communication entre Confédérés passe par la réhabilitation des dialectes, c'est alors qu'il faut dans cette perspective apprendre au moins deux langues. Substituer l'enseignement du suisse-alémanique (avec toutes les difficultés de choix régional que cela suppose) à celui de l'allemand faciliterait peut-être les parties de yass et les échanges d'écouter, mais pas des contacts plus étroits sur le plan politique et économique.

TÉMOIGNAGE

Jour de foehn en Rauracie

Journée officielle de la Fédération des communes du Jura bernois. Des "incidents" ici et là, souligne la presse. Incendies de voitures à Moutier. Pierres dans les vitrines de sympathisants autonomistes à Reconvilier. Des "incidents"; mais pour la plupart des Suisses romands, c'est la routine de l'information. Des incidents qui s'ajoutent à d'autres incidents du même ordre, plus ou moins graves, soulignés par des titres plus ou moins gras. Au-delà, en définitive, tout un climat échappe au consommateur de "nouvelles". Profession de foi vibrante du député Jean-Claude Crevoisier, l'autre jour à la tribune du Conseil national. Réplique du conseiller fédéral Furgler. Les éclats de voix parviennent en priorité à Lausanne, à Genève, à Fribourg, à Neuchâtel même, pour ne pas parler de Sion; le contexte comme on dit, s'efface peu à peu. Ci-dessous, quelques colonnes données à P. Siegenthaler, l'auteur des "Histoires rauraques" (Éditions de la Prévôté, Moutier 1976) pour dire quelle est l'atmosphère, comment on peut vivre le Jura aujourd'hui. Le texte que nous publions devrait prendre place dans un nouveau recueil ("Nouvelles Histoires rauraques") à paraître cette année (Réd.).

C'est samedi dans la Vallée, le dernier de février. A une heure, ils ont fait marcher la sirène du feu qui grince de façon lamentable, expectorant son double cri rouillé, le même chaque fin de mois depuis des années. Appel vain, fausse alarme, exercice de routine, habitude prise — une de plus!

Ce matin, un soleil blanc brillait dans un ciel trop clair. Température, inusitée pour la saison: dix degrés au moins. Peu à peu, l'azur s'est voilé et des bandes de gaze diaphanes traversent maintenant, du sud au nord, le peu d'espace qu'il nous reste, entre deux montagnes. Cela faisait des années qu'on n'avait pas vu tant de neige. Les enfants étaient contents.

Le téléski communal a enfin pu fonctionner. Et les adultes? On ne sait. Avec eux on ne sait jamais. Ensuite il a plu presque une semaine, et quand le soleil s'est montré, toute la neige a disparu, rongée, sucée, lapée par cette saleté de foehn qui vous pompe vos énergies jusqu'aux os, tel un vampire.

LE DÉRAPAGE

Aujourd'hui, les prés surpris semblent encore hésiter entre les beiges velours et un vert précieux comme une coulée de bile. Autour des maisons, dans les jardins, les hommes taillent, raclent, balaiant, amassant avec une sorte de rage les déchets putrides d'un hiver pourri. Leurs gestes brusques disent assez combien toute hâte demeure factice et prématurée, espoir trompeur qu'ils se donnent pour se rassurer. Sur les routes sèches désormais, blanches de sel, les automobilistes se pourchassent à toute allure, tendus et solitaires.

Depuis quelques années d'ailleurs, tout le monde ici semble avoir perdu les pédales. D'abord ce furent les heures supplémentaires, les cadences insensées de la haute conjoncture, puis le chômage, la politique enfin, les heurts de Moutier — bref la glissade, le dérapage de moins en moins contrôlé, mâchoires serrées. En conséquence, on se fait la gueule dans la rue, à l'usine, en famille devant la télé. De temps en temps, à la faveur de l'ombre, des militants se jettent sur un noctambule attardé pour l'astiquer. "Jura je t'aime!" protestent les vignettes à la lunette des voitures. Et devant le visage de chaque conducteur se balance l'ours brodé ou la crosse rouge de l'ancien Evêché. Au moins comme ça, chacun sait à quoi s'en tenir. Aujourd'hui par exemple, c'est jour de vote, et au chef-lieu, les urnes ont été dérobées, avec les bulletins. Mais ici le ciel continue à se couvrir, et la montagne, si belle encore naguère sous la neige, dresse contre nous sa lourde masse noire.

De cet endroit, on aperçoit la plupart des villages échelonnés, avec ces fabriques qui ne cessent de s'étendre et ces quartiers de maisons

familiales toutes pareilles dans leur parcelle de huit cents mètres carrés (c'est l'usine qui fournit le terrain et qui prête l'argent).

Certes, il y a beau jour que des hordes celtes ont peuplé ce vallon, sans doute alors boisé jusqu'à la rivière. Pourtant, ceux d'aujourd'hui s'imaginent être les premiers à l'occuper. Seuls tels noms de lieux témoignent encore des origines. Ainsi ce hameau farouche, à l'écart des routes, c'est Loveresse, avec ses fermes tannées, un vrai village rauraque, ouvert à l'ouest sur l'Orval, au couchant sur le Vallon de Saules. Un chemin de campagne le relie à Pontenet, son frère jumeau, lové dans un pli du terrain. En été, c'est une belle balade à travers les prés que coupent des haies toutes bruisantes d'oiseaux. Pour l'heure, les terres détrempees ruissellent jusqu'à la rivière qui roule vers l'est des eaux vertes. Personne sur le chemin inondé, mais dans la lumière, on devine les moindres mouvements du sol — du sous-sol plutôt, car la surface ne fait qu'obéir au rythme des profondeurs — sortes de vagues fauves, à peine indiquées, et que leur végétation rase apparente au pelage des bêtes. En contrebas du chemin, un labour fraîchement éventré rutilé comme un paquet d'entrailles...

ANGOISSE

L'angoisse qui m'opprime depuis ce matin me submerge à présent, fenêtre ouverte dans une façade lézardée. Ainsi cette voiture sombre, en bordure des champs, est-ce encore la réalité? Et ce couple marchant à grands pas dans les flaques? Lui surtout, mains dans les poches de son imperméable écarté. Elle, plus petite — bottes, pantalon, blouson — s'appliquant à le suivre, mais elle perd du terrain peu à peu... Nu tête tous les deux... Drôle de couple et drôle de promenade! Et comme je me sens proche soudain de cet étranger! Là où il est parvenu, le chemin monte un peu avant de plonger jusqu'à une haie que tourmentent les eaux d'un ruisseau. Cette fois, la femme ne peut plus le voir, heureusement, car il s'est mis à

courir vers le labour où il s'abat comme un gros oiseau qu'on aurait canardé. Inerte cette fois, les bras en croix, on dirait un épouvantail renversé... Ma vue se brouille, mon sang cogne: je ne l'ai pourtant pas rêvé l'atroce braiment qui monte à présent — du type ou quoi? — et ne cesse de retentir à mes oreilles, râle douloureux, toujours repris sur deux tons rauques pareils à la sirène du feu! Mais la femme entre à son tour dans la terre meuble où l'homme terrassé n'arrête plus de bramer... Et si c'était maintenant sur moi que je la sentais se pencher: "Tu es complètement fou! Qu'est-ce qu'on va penser?"...

Le voilà qui s'agenouille, se redressant devant la femme immobile. Les cris ont cessé. Tous deux regagnent le chemin. Le type paraît accablé. Ils marchent désormais côte à côte jusqu'à la voiture dont les portières s'écartent

Pollution : les moyens de sévir

La pollution, un délit au même titre que le vol ou l'escroquerie. En Suisse? Vous n'y êtes pas: en Allemagne, du moins dans le projet de loi concocté ces derniers mois au Ministère fédéral de la Justice, un projet qui dans ses grandes lignes a déjà recueilli l'adhésion des partis, des Länder et de l'Etat fédéral, mais qui doit encore passer le cap parlementaire pour entrer en vigueur. Selon les dispositions en question, des peines allant jusqu'à dix ans de prison sont prévues pour les cas les plus graves de pollution: désormais, ces infractions, systématisées (il subsiste encore des zones d'imprécision: qu'entend-on au juste par "bruit considérable") trouveront leur place dans le Code pénal.

En RFA, près de trois mille enquêtes sont, à l'heure actuelle, déclenchées annuellement contre des pollueurs, mais le chemin a été long jusqu'à la mise au point d'une législation adéquate: les partisans de la protection de l'environnement ont longtemps été considérés, voir

d'un coup... Le moteur tousse, une buée bleue s'évanouit lentement, puis plus rien!

RIDEAU

La campagne est de nouveau vide à présent. Sur le chemin impraticable miroitent les flammes. Le ciel s'est couvert davantage. Il fait toujours aussi chaud, aussi oppressant. L'atmosphère est d'une rare transparence, comme hallucinée. La Vallée s'ouvre, telle une blessure, dans la dure clarté de février, univers clos refermé sur un temps suspendu... Mais tout au fond, la rivière impatiente caracole, sur le point de déborder, tandis que les automobiles aux couleurs pimpantes filent sans bruit sur la route toute droite, voitures d'enfants qu'on aurait trop remontées.

P. Siegenthaler
Malleray, février 1978

la Suisse aujourd'hui, comme des gauchistes contestataires dont l'unique ambition était de contrarier la sacro-sainte croissance, de détériorer le maché de l'emploi; ces préjugés dépassés, il a fallu convaincre de l'urgence de mesures plus globales les partisans d'une protection de l'environnement minimum.

Mais le levier le plus efficace a été la multiplication des cas de pollution grave: le 17 janvier dernier, on déclenchait dans la Ruhr la première alerte au smog; la pollution était moins grave qu'en 1962 dans le même bassin, moins effrayante qu'à Londres en 1952, dans la vallée de la Meuse en 1930 ou à Pittsburgh en 1952, mais les nouvelles normes de sécurité imposaient des mesures d'urgence: une couche d'air chaud recouvrait l'ensemble de la région comme un couvercle, l'atmosphère des villes ne pouvait plus se renouveler et les milliers de cheminées et de tuyaux d'échappement continuant bien sûr à rejeter leur gaz comme d'habitude (la moitié des concentrations toxiques provenaient du chauffage domestique et des voitures), si le temps ne s'était pas amélioré, l'invitation à na pas prendre son automo-

bile aurait été remplacée par une interdiction totale de circuler...

COMMÉMORATION

Déjà quarante ans

"Moi mon colon, celle que je préfère, c'est la guerre de 14-18"! Peut-être, mais cela n'empêchera pas les célébrations de la Mobilisation générale de septembre 1939 dans notre pays. Un comité tout ce qu'il y a de plus sérieux s'est d'ores et déjà constitué à cet effet. Parions toutefois qu'on ne donnera guère la parole aux émules de Max Frisch qui avaient été inspirés par l'évènement! C'est en fait toute une époque qui tend à s'effacer et qui explique pourtant bien des pans de la vie de la collectivité encore aujourd'hui. Puisque nous y sommes, quelques détails... A l'époque un éditeur, à l'enseigne des Nouveaux Cahiers, publiait à La Chaux-de-Fonds trois petits livres qui se trouvent encore ici ou là dans quelques bibliothèques:

Ch.-A. Nicole, "Grande gueule et quelques autres récits militaires",
Jean Huguenin, "Carnet d'un mobilisé",
Daniel Anet, "En campagne, carnets d'un soldat 1939-1940".

Chez les Vaudois, un groupe signe "Six soldats", une plaquette intitulée "Créer l'ambiance"; parmi les signataires, un lieutenant qui a fait son chemin dans l'armée depuis, Olivier Pittet, employé de commerce.

Les mêmes six ont aussi écrit le premier cahier d'une collection de brochure mini-format "Pages Suisses"; cette brochure-là est intitulée "Tenir". "Pages Suisses" étaient dirigées par trois animateurs, dont François Lachenal; elles visaient à familiariser les Romands avec le patrimoine helvétique (deux séries de six brochures ont paru). Une collection similaire paraissait en Suisse alémanique sous la désignation "Tornisterbibliothek" (la bibliothèque du sac militaire). C'était notre rubrique, "mon dieu comme le temps passe!".

L'ÉNERGIE C'EST NOTRE AFFAIRE

Dix-neuf Genevois aux premières loges pour contrôler EOS

Contrôler la politique énergétique de la société anonyme L'Énergie de l'Ouest-Suisse (EOS), notamment promotrice de la centrale nucléaire de Verbois (1)? C'est d'abord mettre à jour les qualités des principaux acteurs en présence, leurs tenants et leurs aboutissants. On a vu que le principal actionnaire, la Commune de Lausanne, délègue traditionnellement au conseil d'administration d'EOS trois municipaux, soumis à réélection tous les quatre ans, et qui pèsent dans les décisions du poids des 22,72% du capital-actions qu'ils représentent.

Dans l'ordre d'importance, les Services industriels genevois (SIG) viennent immédiatement après leurs homologues lausannois, avec un paquet d'actions valant 18,13% du total (ensemble, les SI des deux cantons romands, avec plus de 40% des actions, doivent donc pratiquement dicter leur loi).

En préambule, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que MM. Jules Ducret, André Baudois et André Rivoire, respectivement président et membres du conseil de direction des SIG, dépêchés par la vertu de choix hiérarchiques internes au conseil d'administration d'EOS, représentent finalement les intérêts d'un canton au sein duquel trois des partis dominants, radicaux, parti du travail et socialiste, se sont prononcés en faveur de l'initiative "pour un contrôle démocratique du nucléaire"...

Cela dit, les SIG fonctionnent sous la forme d'un établissement autonome de droit public dont le capital de fondation est constitué à raison de 55% pour le canton, et 30% par la ville de Genève, et de 15% par les autres communes du canton (article 158 de la Constitution genevoise).

Les SIG sont en conséquence dirigés par un conseil d'administration de dix-neuf membres qui tous détiennent bien sûr un droit de regard direct sur l'activité de leurs "hommes" à EOS. Voyons cela dans le détail! Nous sommes là en présence de quatre administrateurs désignés par le Grand Conseil genevois:

— Jean-Claude Cristin, 42 ans, musicien, député, président du parti socialiste;

— Louis Ducor, 49 ans, directeur de la Fondation des terrains industriels de la Praille, ancien directeur de la Fondation pour l'aménagement des Grottes, président du Parti radical et nouveau délégué à la promotion économique du Canton de Genève;

— Philippe Joye, 38 ans, architecte, démocrate-chrétien;

— Olivier Vodoz, 36 ans, avocat, député, ancien président du parti libéral.

Quatre administrateurs désignés par le Conseil d'Etat:

— André Baudois, 53 ans, secrétaire syndical FCTP, socialiste;

— Jules Ducret, 62 ans, agent d'affaires, démocrate-chrétien;

— Alain Borner, 47 ans, conseiller d'Etat radical, Département de l'économie publique;

— Jean Wahl, 54 ans, directeur à l'Institut Battelle, libéral.

Quatre administrateurs désignés par le Conseil municipal de la ville de Genève:

— Aldo Rigotti, 58 ans, technicien en bâtiment, parti du travail;

— Georges Rossier, 45 ans, employé de banque, socialiste;

— Charles Schleer, 66 ans, ébéniste, radical;

— Claude Segond, 61 ans, ingénieur en génie civil, libéral.

Un administrateur désigné par le Conseil administratif de la Ville de Genève:

— Pierre Raisin, 57 ans, conseiller administratif libéral.

Trois administrateurs désignés par les conseillers municipaux des autres communes:

— Bernard Dupont, 40 ans, expert-comptable, démocrate-chrétien;

— Maurice Picut, 55 ans, serrurier, conseiller administratif radical de Chêne-Bourgeries;

— André Rivoire, 63 ans, architecte, libéral. Trois administrateurs désignés par le personnel des SIG:

— Jean Bouvier, Syndicats chrétiens;

— Louis Guibentif, VPOD;

— Edmond Zougg, association du personnel.

Jules Ducret, président, Louis Ducor, vice-président, André Baudois, Maurice Picut et André Rivoire font partie du conseil de direction qui délègue donc trois de ses membres à EOS.

A noter que le rapport annuel de gestion, les budgets annuels d'exploitation et d'investissement sont soumis à l'approbation du Grand Conseil.

Au total, au fil de ce dosage savant entre partis, on note que sur dix-neuf membres du conseil d'administration, huit personnalités représentent directement un parti ayant pris position pour l'initiative.

En tout état de cause, les canaux de contrôle semblent multiples. Et la surveillance pourrait être d'autant plus efficace que, en date du 26 janvier 1978, le règlement intérieur des organes administratifs et de direction a été complété, à son article 3, par les dispositions suivantes:

"Les délégués du conseil d'administration des SIG dans les conseils d'administration d'autres sociétés lui font régulièrement rapport sur l'activité de ces dernières".

"Ils doivent consulter le conseil de direction avant toute prise de position qui entraîne des conséquences importantes pour les SIG".

"Le conseil de direction décide si la question doit être soumise ou non au conseil d'administration".

(1) Voir DP 494, en nous excusant de l'erreur technique qui a provoqué, heureusement sans trop de retentissements fâcheux pour la compréhension du texte, l'intervention des pages cinq et six.

Le bonheur au bout des urnes

Les communes genevoises disposent d'une autonomie très restreinte; l'oeil du canton les suit de près. Pourtant la campagne pour les élections municipales a pris cette année une tournure relativement animée. C'est que dans quelques villes importantes — Genève, Meyrin, Vernier, Carouge — la majorité bourgeoise est chancelante; espoir pour les uns, crainte pour les autres. Cette éventualité suffit à exacerber les conflits et donne à ces élections municipales un air de répétition générale pour les élections cantonales de 1981.

La convergence des thèmes développés durant la campagne frappe les observateurs: de la gauche à la droite on met l'accent sur l'appui accru aux activités culturelles — Lise Girardin n'est pas à la fête — et sportives, sur le maintien et la création de logements en ville, sur la rénovation — au chapitre de l'urbanisme le quartier des Grottes est devenu l'enfant chéri des candidats, y compris de ceux qui ne rêvaient que de le raser il y a un an à peine —. L'électeur fera bien de fouiller dans sa mémoire...

La qualité de la vie, toile de fond de la campagne. Avec les libéraux, la métropole du bout du lac se pare de toutes les qualités d'une petite cité dans son écrin de verdure (affiche); le "printemps de Genève" qu'ils promettent constitue une audacieuse riposte à la politique béton-goudron de leur homme fort Jaques Vernet. "Heureux où l'on vit" avec les démocrates-chrétiens et Guy Fontanet — sécurité dans les quartiers —. Les socialistes optent délibérément pour le village (affiche) plus propice à mettre "la démocratie au quotidien". Les radicaux préfèrent braquer le projecteur sur le sérieux de leurs ténors au Conseil d'Etat et à la municipalité — c'est vrai qu'ils ont la lourde tâche de faire oublier d'autres ténors moins sortables! —.

Premiers menacés, ils ont pris les devants; depuis plusieurs semaines ils vous attendent dans

les bistrotts "à cinq minutes de chez vous". Les socialistes, eux, ont choisi la rue; ils tournent dans les quartiers avec un théâtre guignol, un orgue de Barbarie, un stand et des panneaux d'exposition. Quant aux libéraux ils ne se commettent pas sur les trottoirs, sauf en lieux sûrs, Champel et Malagnou; c'est dans un magasin des Rues basses qu'ils incitent le citoyen à réfléchir sur le "courage" de la droite et "l'aventurisme" de la gauche à Genève dans les années 30. Mais l'histoire se répète-t-elle?

Communistes et trotskystes délaissent les affaires municipales pour la grande politique; les premiers appellent à une "politique cohérente" sur fond de carte de la Suisse (affiche) et ont sorti la grosse artillerie: référendum contre la mensualisation de l'impôt, recours (réussi) contre les dernières votations cantonales, lancement d'une initiative fiscale. Les seconds disent non au chômage, à la crise et à la collaboration avec les patrons; sans grand espoir. Vigilance reste fidèle à son image de marque poujadiste: "Je paie trop d'impôts, je vote Vigilance".

Magie des mots, témérité temporaire des formations politiques. Heureusement qu'il reste au citoyen les droits populaires pour rappeler de temps à autre son existence.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Tout nouveau tout beau

Il me parle d'une nouvelle "méthode" pour l'enseignement des langues vivantes, qui vient d'être introduite ou qui va être introduite dans nos collèges — extraordinaire, bien supérieure à tout ce que nous avons eu jusqu'ici (et Dieu sait que nous en avons eu!), d'une efficacité admirable...

Mais elle suppose:

1. que la classe ne comptera pas plus de 10 à 12 élèves;
2. que le programme comportera une leçon chaque jour;

3. que les élèves n'étudieront qu'une langue étrangère à la fois;
4. que le maître sera de la langue maternelle qu'il aura à enseigner;
5. qu'il aura suivi une formation spéciale pendant deux ans.

Or (me dit-il) il est à craindre:

1. que les classes compteront 20 élèves environ;
2. que le programme comportera trois ou quatre leçons dans la semaine;
3. que les élèves étudieront dans le même temps une ou deux autres langues (allemand — plus le latin, plus l'anglais; ou allemand, plus l'anglais, plus l'italien);
4. que le maître ne sera pas de langue maternelle... etc;
5. qu'il n'aura pas bénéficié d'une formation spéciale.

Embrassons-nous, Folleville!

A propos, si j'étais vous, je lirais *Ecrire aujourd'hui en Suisse allemande*, anthologie de vingt-six compatriotes et contemporains de la génération "post-frischienne": plusieurs, à mon sens, de tout premier ordre: Boesch, Erika Burhart, Geiser, Herbert Meier, E.Y Meyer, Regensass, Gerold Späth, Gertrud Wilker — pour ne citer que ceux qui ne sont pas encore connus en Suisse romande.

J.C.

PS. Ce que Jean-Louis Cornuz ne dit pas, ajoutons-le ici, sa modestie dût-elle en souffrir: il est l'auteur, avec Wilfred Schiltknecht, du choix d'auteurs présentés dans "Ecrire aujourd'hui en Suisse allemande", et le traducteur d'un bon nombre des textes que nous pouvons découvrir. Remarquable contribution à la connaissance de la Suisse allemande à travers vingt-six hommes et femmes qui y tiennent la plume! Les critères de la "sélection"? Pour une fois ils sont indiqués: d'une part ont été retenus ceux "dont le rayonnement dépasse les frontières"; d'autre part, des thèmes et des modes d'expression "aussi divers et nombreux que possible". Le pari: "Susciter le désir d'une connaissance et d'une fréquentation plus intimes" de la littérature suisse allemande contemporaine. Pari tenu! (Réd.).

JURA

Les principes à l'épreuve des réalités

Le marathon jurassien ne peut qu'impressionner: le Parlement a pris la relève de la Constituante, et la tâche est toujours aussi monumentale, la mise sur pied d'un Etat souverain se doublant maintenant de l'apprentissage de la gestion cantonale des difficultés économiques et autres.

Le rythme de la marche forcée des députés vers leurs buts législatifs immédiats laisse peu de loisirs pour apprécier la couleur naissante de l'ensemble. On en reste à l'impression favorable qu'avait laissée la Constitution jurassienne elle-même. Ici ou là pourtant, des cris d'alarme. Voyez dans "Le Peuple jurassien", mensuel socialiste (1), ces lignes qui ouvrent sa livraison de mars: "Osons le dire: la mise en place de l'Etat semble plus laborieuse que prévu et l'administration a quelque peine à tourner rond. De plus, l'information tend vers zéro. Episode, une nouvelle liste de fonctionnaires est livrée aux citoyens.."

De temps en temps tout de même, un signe qui permet de prendre la température du travail mené d'arrache-pied. Ainsi la discus-

sion menée par les députés lors de l'élaboration du règlement interne du Parlement a forcé de constater que même dans un canton à la réputation progressiste, un type d'argumentation qu'on pouvait croire périmé restait la règle.

Voyez donc la discussion à propos de l'indemnisation des députés. Toile de fond: certaines déclarations un peu tapageuses sur le coût du parlement jurassien dont on a pu lire qu'il serait le plus élevé de Suisse. On en vient à débattre d'une proposition du Parti chrétien social indépendant (PCSI) appuyée par la gauche (POP et PS) sous le signe des sacro-saintes "économies": limitation à une du nombre de séance des groupes parlementaires rétribués (Fr. 90.— par séance) avant chaque plénum du Parlement (jusqu'ici le règlement prévoyait que ce nombre était fixé par la conférence des présidents).

Un détail, direz-vous! Un détail révélateur tout de même. Sur le plan pratique, l'expérience montre que moins les discussions sont approfondies dans les groupes parlementaires, et plus elles sont pénibles et longues en assemblée plénière. Mais surtout, une telle proposition surprend venant de la gauche: il est de notoriété publique en effet que si la participation à la vie publique ne cause

pas trop de difficultés à un indépendant, il n'en est pas de même pour un salarié; sont-ils nombreux les patrons qui consentent des sacrifices pour permettre à un de leurs collaborateurs de consacrer le temps nécessaire

Unité jurassienne. Toujours dans le numéro de mars du "Peuple jurassien" cette apostrophe à propos de la signification de certaines nominations au sein de la nouvelle administration: "(...) Le gouvernement ne semble pas avoir suivi la politique préconisée par le Rassemblement Jurassien, à savoir qu'il convient de maintenir dans le Jura-Sud des "têtes" pour mener le combat de la réunification. Plusieurs hauts fonctionnaires et magistrats ont été "rapatriés". Ils travaillent déjà au service de l'Etat jurassien, auquel ils verseront évidemment leurs impôts... Quant au petit mécanicien, il est instamment prié de rester à Moutier où il pourra continuer de militer pour la cause. S'il a du travail évidemment".

à son mandat public? En tout état de cause, une rétribution correcte des parlementaires est l'une des conditions "sine qua non" de

BAGATELLES

Kathrin Bohren, militante des organisations progressistes POCH, continue de faire parler d'elle. La commission scolaire de l'école secondaire de Laupen vient de lui confier une classe à titre provisoire jusqu'en automne. Il n'avait pas été possible de trouver un titulaire et elle était la mieux qualifiée des candidats ayant une formation des maîtres primaires appelés à assurer le remplacement. Cette désignation par une commission à majorité bourgeoise, n'a pas du tout plu à une partie des militants de la droite de la petite ville qui n'ont pas manqué

de protester. A noter que l'Association des instituteurs bernois a considéré que la non-élection de Kôniz ne correspondait pas à une interdiction d'exercer sa profession!

* * *

A l'émission pour les consommateurs de la Télévision de la Suisse italienne, diffusée à fin mars, le responsable expliquait l'indice des prix à la consommation. Pour illustrer la perte de pouvoir d'achat de la monnaie, il a pris un pain qui aurait coûté 50 centimes en 1939, puis il a montré la petite tranche qu'on aurait pu acheter pour ce prix en septembre 1977, date de base pour l'indice actuel. Une démonstra-

tion concrète, plus compréhensible que des graphiques aussi bien établis qu'ils soient.

* * *

Aux élections cantonales françaises dans la région bâloise, un candidat "vert" portant l'étiquette "Ecologie et Survie" était un Alsacien qui travaille professionnellement comme biologiste à l'Université de Bâle.

* * *

Dans l'arrondissement électoral de Zurich où se trouve l'établissement qui offre aux voyageurs le spectacle d'une femme nue pendant quelques secondes pour le prix d'un franc, deux partis se sont unis pour organiser une

l'apparition des travailleurs en nombre sur la scène politique.

On admettra que le souci d'économies, par ailleurs fort louable, pouvait trouver d'autres terrains d'application...

Voyez aussi cette curieuse démonstration des partis bourgeois au chapitre des modalités de vote des parlementaires. Contre l'avis de la gauche unanime (PCSI, POP, PS), la droite radicale et démo-chrétienne maintenait le principe du vote secret, de manière à préserver "l'indépendance des parlementaires".

Reste à savoir quel sera l'usage futur de cette "indépendance": prêcher la bonne parole devant les électeurs et se déjuger ensuite en toute discrétion à l'ombre des urnes? Tous les doutes sont permis.

Les promesses de "transparence" abondamment prodiguées au temps de la Constituante commencent à pâlir. Serait-ce que le Parlement jurassien entreprend avec certaines difficultés le passage des grandes options fondamentales aux "réalités" des attributions de subsides, querelles de clochers et autres joyusetés?

(1) Adresse utile: administration c/o Etienne Beuret, ch. des Chênes, 2800 Delémont.

conférence électorale critique sur ce sujet: l'Alliance des Indépendants et de l'Union Démocratique du Centre. Le sexe rapprochait ainsi les clients de Migros et ceux des classes moyennes artisanales et commerciales.

* * *

Parmi les publications distribuées largement pendant les journées militaires de Zurich, il y avait aussi le numéro 110 du journal "Abendland" (Occident) uni pour l'occasion avec la "Voix de la majorité silencieuse" bulletin de l'Association pour le maintien d'une Suisse libre et contre tout extrémisme politique. Tirage annoncé: 110 000 exemplaires.

POINT DE VUE

Des cadavres sous les edelweiss

Profusion de bouquins, ces derniers temps, traitant (doctement) de toutes les coutures de la Suisse. Curieux, non? Est-ce qu'on s'interrogerait, par hasard? Est-ce qu'on se mettrait à douter, brusquement? Le museau de l'angoisse fouinerait-il dans l'étable helvétique?

Mon attention a été attirée — comme on dit — par une statistique (méfiance! méfiance!) donnant la répartition, par canton et par centaine de milliers d'habitants, des accidents mortels de la route. Bizarre, tout de même, que le chiffre concernant le Valais soit cinq fois plus élevé que celui relatif à Bâle, par exemple...

Je dis: bizarre. Bizarre parce que la nature des lieux ne peut pas expliquer une pareille disparité. Il faut trouver autre chose que le verglas et le fendant, les virages en épingles et les précipices.

Autre chose, mais quoi?

Justement, c'est ce qu'il faudrait chercher. Avis aux sociologues: il y a là matière pour un bouquin légèrement explosif que l'on pourrait joyeusement intituler "*Etude synchronique et diachronique de l'évolution de diverses sortes de linges sales en Suisse.*" Imaginez.

Imaginez que l'on se mette à farfouiller rigoureusement — il ne s'agit pas simplement, évidemment, de remuer les plaies et les fers — dans les chiffres des accidents de la route, des accidents du travail, des suicides, des attentats en tous genres, des faillites, des scandales immobiliers, des avortements clandestins, des femmes et des enfants battus, des hérissons écrasés — puisqu'ils sont, j'en

suis définitivement convaincu, *volontairement écrasés* dans la moitié des cas —, des divorces, des échecs scolaires, des procès entre voisins, des maladies, bref, bref, vous voyez le genre.

Imaginez que l'on décrive l'évolution, par région, de ces phénomènes. Et que l'on mélange le tout pour en extraire et raffiner le jus, avec les précautions d'usage.

Imaginez que, parallèlement, on tente une description de la situation politique, économique, religieuse, démographique, sexuelle, etc, etc, des dites régions.

Imaginez, ça ne coûte rien.

Hé bien, je suis prêt à parier un accident mortel contre un cas pathologique que l'on découvrirait de bien étonnantes corrélations.

Parce que tout se tient.

Les hérissons et les cas d'alcoolisme, l'organisation politique et les accidents du travail, la morale sexuelle et les internements psychiatriques, l'épargne et la consommation de médicaments...

Je suis prêt à parier que se dégagerait un tableau des moeurs et de leur évolution beaucoup plus vrai que celui fourni par nos essayistes et fins connaisseurs des alpages.

Tout cela est-il un peu dégeulasse, morbide? Il m'est arrivé, chez le médecin, de devoir pisser dans une bouteille, à fins d'analyses. A vous aussi, je présume.

Hé bien, c'est la même chose.

Madame Helvétie fait risette parmi les edelweiss de son costume parfaitement repassé. Très bien. Et si on allait voir un peu ses dessous?

Gil Stauffer

Un siècle de durcissement

“Dans chaque canton de la Confédération suisse, les Italiens seront accueillis et traités, relativement à leur personne et à leurs biens, de la même manière que les citoyens des autres cantons le sont ou pourront l'être à l'avenir. Réciproquement, les Suisses seront accueillis et traités en Italie, relativement à leur personne et à leurs biens, les citoyens de chacun des deux Etats, ainsi que leur famille, pourront, à condition de se conformer aux lois du pays, librement entrer, voyager, séjourner et s'établir en n'importe quel lieu du territoire, sans être soumis, pour leur passeports, leurs permis de séjour et leur autorisation à exercer leur profession, à aucune autre taxe, obligation ou condition que celles auxquelles les nationaux sont soumis”.

Voilà enfin les autorités fédérales revenues à de meilleures dispositions envers nos “hôtes” étrangers? Vous n'y êtes pas: ce texte date d'il y a plus de cent ans; il s'agit de la Convention d'établissement et consulaire signée entre la Suisse et l'Italie le 22 juillet 1868. Pour examiner en détail à quel point nous en sommes arrivés un siècle plus tard, lisez donc l'analyse détaillée du projet de loi “sur les étrangers” publiée par Etre Solidaires et les Centres de contacts Suisses-immigrés de Lausanne et Genève, un document où sont citées justement ces lignes exemplaires (adresse utile: Etres Solidaires, c.p. 4008, 3001 Berne).

RECU ET LU

La loi des gros contribuables

Pourquoi à Horgen, à Adliswil ou à Wädenswil et pas ailleurs? Le magazine hebdomadaire du “Tages Anzeiger” faisait le pari, dans son dernier numéro, d'examiner concrètement, sur le terrain, le contenu d'une politique de dévelop-

pement économique à l'échelon communal, avec ses retombées inévitables sur le plan fiscal et celui de l'aménagement du territoire.

Soit donc trois géants multinationaux de la chimie qui veulent s'établir dans les environs de Zurich, Dow Chemical, Cyanamid et BASF (Badische Anilin-und Soda-Fabrik AG). Le premier de ces conglomerats emploie dans le monde entier répartis dans 140 entreprises, quelque 53 000 collaborateurs de tous ordres; des 20 000 qui travaillent hors des Etats-Unis, 11 000 sont domiciliés en Europe et parmi ceux-là 500 à Horgen, au quartier général européen. Le deuxième emploie à travers le monde environ 44 000 personnes; dans son siège d'Adliswil, 25 salariés. Au sein du dernier trust, on compte en chiffres ronds 114 000 travailleurs dont 150 au siège de Wädenswil. Leur localisation dans l'espace zurichois est évidemment fonction, avantages comparables sur le plan des voies de communication et des installations en “dur”, des aménagements fiscaux consentis. Pour chacun de ces géants, les journalistes Richard Diethelm et Felix Thurner, tous deux attachés à la rédaction zurichoise du “Tages Anzeiger”, tracent un rapide résumé des tractations menées avec les pouvoirs publics, estiment les rapports de forces en présence. Une remarquable illustration de la difficile coexistence des intérêts du secteur privé et de ceux de la collectivité: c'est que les communes choisies en fin de compte se trouvent sans trop d'arguments face à leurs nouveaux et juteux contribuables. Viennent la récession et la baisse des revenus fiscaux (Dow Chemical à Horgen, 16 millions de francs d'impôts pour la bonne année 1975 et 3,5 millions attendus pour 1979...), la dépendance ne s'assouplit guère, vu les engagements (investissements) pris par la commune.

— C'est Jean-Louis Cornuz qui va être content: dans le dernier numéro du “Spiegel” (No. 13, 26 mars 1979) la recension d'une partie d'échec entre l'ordinateur Chess 4.8 et Viktor Kortschnoi. Mais l'essentiel de la matière du grand hebdomadaire allemand n'est pourtant pas là: à l'heure de l'accident nucléaire à Har-

risburg, il fait le point de la marche de la République fédérale allemande vers l'“Etat atomique”. A lire absolument.

BANQUES

Les bonnes relations de la Suisse

Malgré la floraison de ce genre d'établissements dans notre pays, n'ouvre pas en Suisse, une banque qui veut. C'est la commission fédérale des banques qui veille à l'application de la loi en la matière et qui donne en définitive son blanc-seing lorsque toutes les conditions nécessaires sont réunies (Par exemple, chapitre II, article 3, lettre c: “Les personnes chargées d'administrer et de gérer la banque jouissent d'une bonne réputation et présentent toutes garanties d'une activité irréprochable”).

Bref, on ne va pas entrer ici dans le b-a ba bancaire (d'autant plus qu'il y a vraiment peu de chances que parmi nos respectables abonnés il s'en trouve de nombreux en passe de fonder une banque!).

Amusant et révélateur du petit et du grand monde bancaire tout de même cette condition imposée aux “banques organisées selon le droit suisse mais restant en mains étrangères”: “la réciprocité doit être garantie par les Etats où les fondateurs étrangers de la banque ou les personnes physiques ou morales qui les dominent ont leur domicile ou leur siège”. En d'autres termes, c'est donnant donnant: en gros, la Suisse doit pouvoir ouvrir des guichets dans le pays d'origine des nouveaux banquiers qui reçoivent l'autorisation de pratiquer. Une condition “sine qua non”! Et la Suisse en la matière est vraiment éclectique; voyez liste des Etats où cette fameuse “réciprocité” est acquise: la Belgique, Cayman, la République fédérale allemande, la France, la Grande-Bretagne, Hong-Kong, Israël, le Japon, Le Luxembourg, la Hollande, l'Autriche, la Corée du Sud et les Etats-Unis, mais pas dans tous ses Etats, seuls sont agréés la Californie, New York, l'Illinois, Chio, la Pennsylvanie et le Wisconsin...